

## PORT DU NIEL

### RAPPORT DE PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2023

Le budget primitif 2023 constitue la traduction financière de l'orientation budgétaire débattue lors du conseil municipal du 24 février dernier.

Ce rapport de présentation a vocation de synthétiser et rendre accessibles les données budgétaires issues des maquettes réglementaires imposées par le cadre légal des différentes instructions budgétaires.

Le budget 2023 est élaboré dans un contexte particulièrement difficile. Alors que la commune d'Hyères souhaite poursuivre la qualité du service rendu aux usagers des ports, elle est confrontée d'une part, à l'inflation des prix et, d'autre part, aux mesures nationales, certes favorables au pouvoir d'achat des agents, mais impactant de manière significative les charges de personnel.

Aussi, afin de rendre possible l'équilibre de l'exploitation, une augmentation tarifaire de 3% a été nécessaire.

Les difficultés ne pèsent pas sur l'investissement. Les projets se poursuivront et, en ce qui concerne le port du Niel, le financement se fera sans emprunt.

Les lignes directrices qui avaient été présentées pour ce budget :

- L'amélioration de la sécurité portuaire avec la poursuite des diagnostics et le maintien des infrastructures
- L'amélioration du plan d'eau et de l'environnement
- La modernisation des services

Ainsi, le budget primitif 2023 s'élève à 436 K€. Il est composé de propositions nouvelles et du report des résultats et des restes à réaliser issus de la gestion 2022.

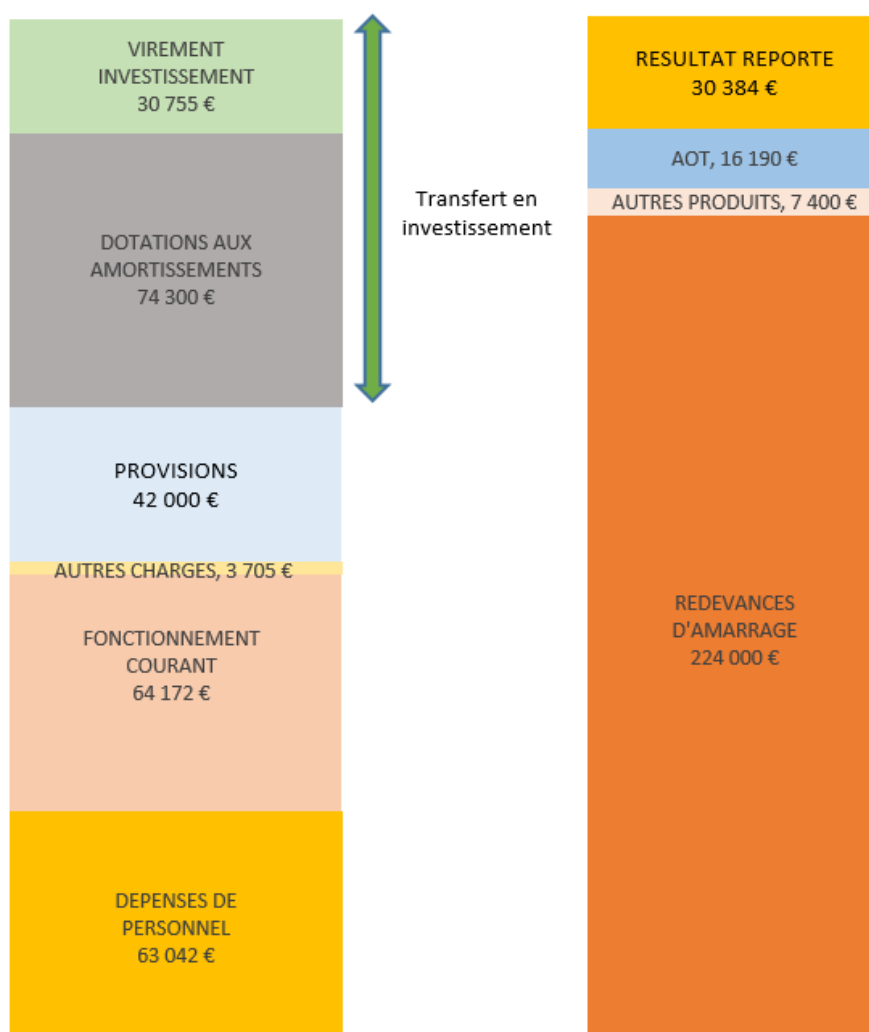
Il se divise en deux sections :

- ☞ **La section d'exploitation**, qui retrace les recettes et les dépenses de gestion courante des services du port, **s'équilibre à 277 974 €** ;
- ☞ **La section d'investissement**, qui présente les recettes et les dépenses affectant le patrimoine du port, **s'équilibre à 157 718 €**.

	Exploitation		Investissement		Ensemble	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
Opérations réelles	247 590,00	172 919,00	6 000,00	157 718,10	253 590,00	330 637,10
Opérations d'ordre		105 054,93	105 054,93		105 054,93	105 054,93
<b>Opérations de l'exercice</b>	<b>247 590,00</b>	<b>277 973,93</b>	<b>111 054,93</b>	<b>157 718,10</b>	<b>358 644,93</b>	<b>435 692,03</b>
Résultats reportés	30 383,93		46 663,17		77 047,10	0,00
<b>Total du budget</b>	<b>277 973,93</b>	<b>277 973,93</b>	<b>157 718,10</b>	<b>157 718,10</b>	<b>435 692,03</b>	<b>435 692,03</b>

## EQUILIBRE DE LA SECTION D'EXPLOITATION

277 973,93 €



### A/ LES DEPENSES D'EXPLOITATION

Les dépenses d'exploitation concernent les dépenses relatives au fonctionnement courant du port.

**Elles sont composées de charges dites « réelles » estimées à 173 K€ et de charges dites « d'ordre » de 74 K€ relatives aux dotations aux amortissements.**

Les dépenses réelles, relativement stables par rapport au budget 2022, se ventilent de la manière suivante :

Compte	Libellé	Budget 2022	BP 2023	Variation Budget/BP	
				En euros	En %
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>59 453,00</b>	<b>64 172,00</b>	<b>4 719,00</b>	<b>7,94%</b>
60	Achats	8 270,00	7 658,00	-612,00	-7,40%
61 & 62	Prestations de services	25 373,00	31 201,00	5 828,00	22,97%
63	Impôts et taxes	25 810,00	25 313,00	-497,00	-1,93%
<b>012</b>	<b>Charges de personnel</b>	<b>63 135,00</b>	<b>63 042,00</b>	<b>-93,00</b>	<b>-0,15%</b>
621x	Personnel extérieur	22 205,00	62 922,00	40 717,00	183,37%
633 & 64x	Masse salariale	40 930,00	120,00	-40 810,00	-99,71%
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>0,00</b>	<b>400,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>5,00</b>	<b>5,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00%</b>
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>300,00</b>	<b>300,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00%</b>
<b>68</b>	<b>Provisions</b>	<b>42 000,00</b>	<b>42 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00%</b>
<b>69</b>	<b>Impôts sur les bénéfiques</b>	<b>18 000,00</b>	<b>3 000,00</b>	<b>-15 000,00</b>	<b>-83,33%</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>182 893,00</b>	<b>172 919,00</b>	<b>-10 374,00</b>	<b>-0,06</b>

#### • LES CHARGES A CARACTERE GENERAL

Ces charges constituent le premier poste de dépenses avec 64 K€ (+7,94%). Elles se répartissent principalement comme suit :

- Entretien du port et des mouillages, 18 K€ ;
- Taxes foncières pour 14 K€ ;
- Autre fiscalité (hors IS) pour un total de 12 K€ ;
- Fluides : 4 K€.

Le reste de ces charges est composée notamment des achats de fournitures, assurances, des frais téléphoniques, frais bancaires...

#### • LES CHARGES DE PERSONNEL

Les charges de personnel représentent une enveloppe de 63 K€ et sont identiques aux prévisions de 2022.

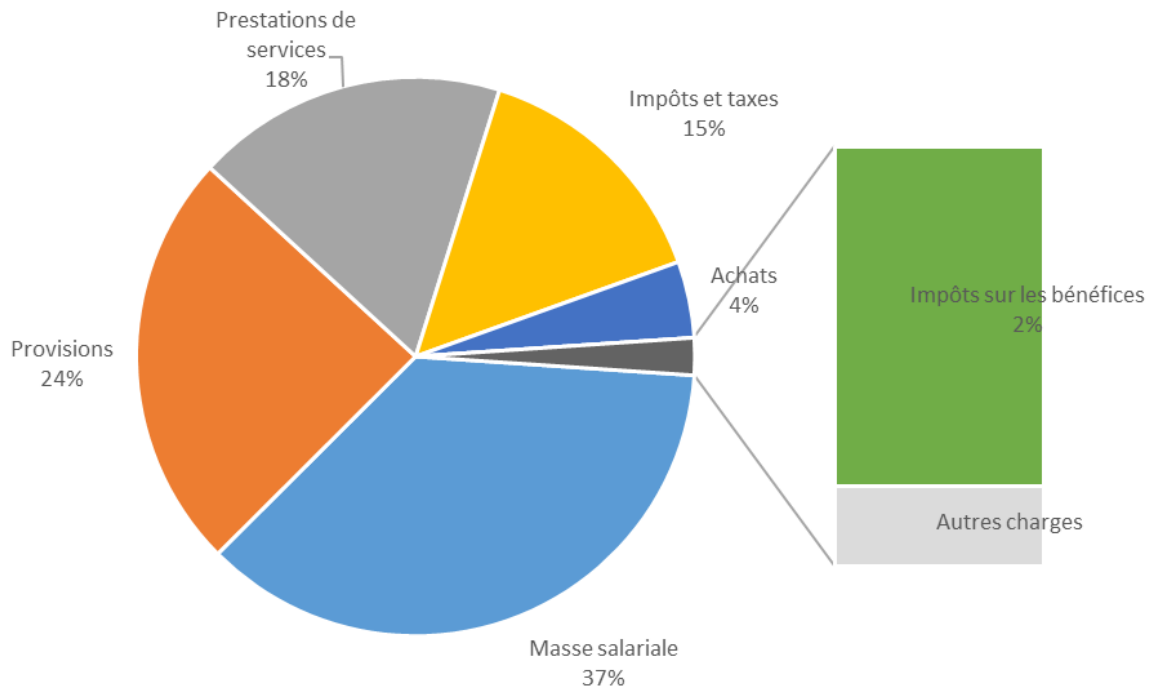
Ces charges rassemblent la refacturation des services de la ville et celle du port Saint-Pierre pour la mise à disposition :

- D'agents portuaires pour la gestion et la surveillance du plan d'eau ;
- Des services administratifs et financiers ;
- De l'équipe techniques pour les interventions travaux et propreté.

#### • LES AUTRES CHARGES

D'un montant total de 46 K€, la majorité de ces charges est consacrée à la constitution de provisions pour la reprise du revêtement du quai (42 K€).

## VENTILATION DES DEPENSES DE L'EXERCICE 2023

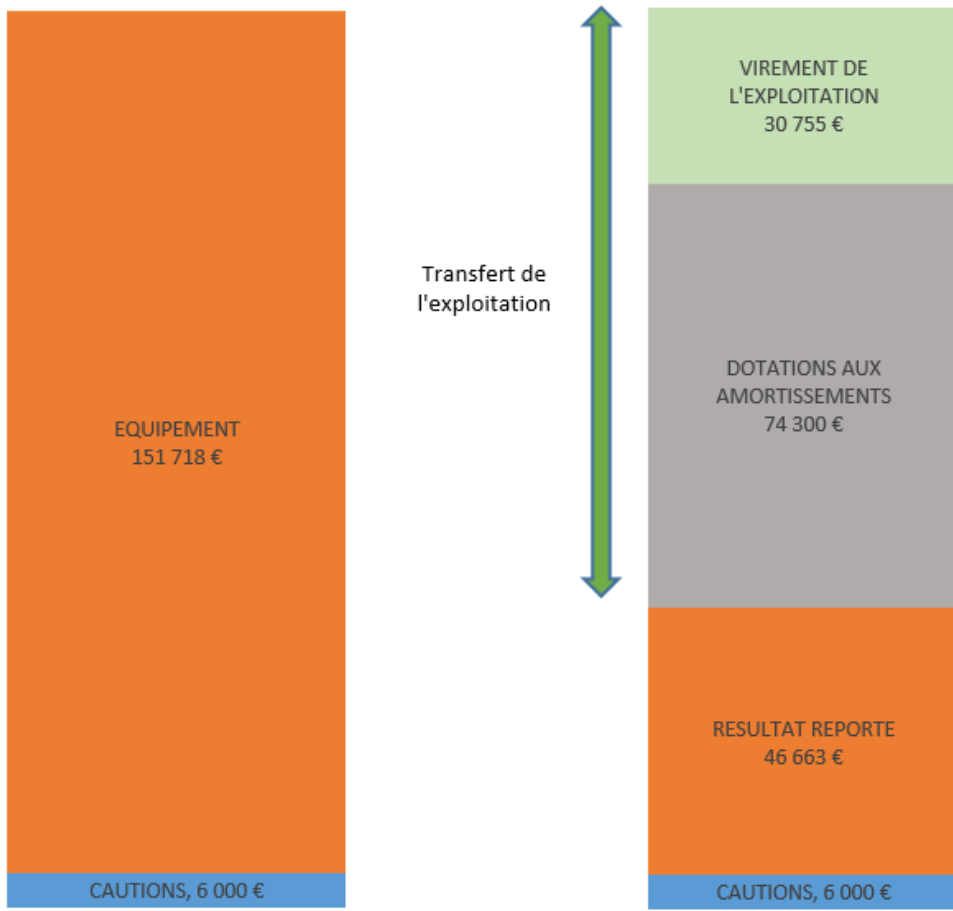


## B/ LES RECETTES D'EXPLOITATION

**Elles sont estimées à 248 K€** et sont constituées à 90% des redevances d'amarrage soit 224 K€ et à 7% du produit des AOT (16 K€).

Le résultat de clôture de l'exercice 2022 vient compléter ces recettes à hauteur de 30 K€.

**EQUILIBRE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT**  
**157 718,10 €**



**C/ LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 157 K€. Elles sont composées de remboursements de cautions (6 K€) et de dépenses dites d'équipement. Il s'agit principalement d'études, d'acquisitions ou de travaux valorisés à 151 K€. Pour rappel, cette somme sera consacrée à :

Thème	Equipement	BP 2023
<b>Amélioration de la sécurité portuaire : Diagnostic / maintien des infrastructures</b>		<b>83 782</b>
	Etablissement d'un plan des réseaux	
	Etude paysagère	
	Réhabilitation des sanitaires	
	Acquisition du préfabriqué de la capitainerie	
	Installation de barrières / garde-corps	
	Mise en place de 3 caméras de vidéoprotection / mât pour webcam	
	Installation d'un poteau incendie	
	Provision pour travaux	
<b>Amélioration du plan d'eau et de l'environnement</b>		<b>66 500</b>
	Remplacement des mouillages	
	Installation de défenses delta	
	Installation d'un candélabre solaire	
<b>Modernisation des services</b>		<b>1 200</b>
	Photocopieur	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>151 482</b>

## D/ LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement sont financées par l'encaissement de cautions (6 K€) et par l'autofinancement dégagé par la section d'exploitation qui se calcule à 105 K€. Le report du résultat de l'exercice 2022 de 47 K€ vient compléter ces recettes.

**Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le budget primitif 2023 du port du Niel qui s'équilibre à 277 973,93 € en section d'exploitation et à 157 718,10 € en section d'investissement.**